

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 05-6333 / 110210
Virmet SA, 1530 Payerne
Secteur granulation
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H
01.07.2005–30.06.2008 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 05-6438 / 100651
Vallotech SA, 1337 Vallorbe
Ateliers des presses à injecter (duro et thermomoulage), vernissage, usinage et contrôles
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
22 H, 6 F
01.01.2004–31.12.2005 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 04-5002 / 109433
Oereka Transports, Jonathan Archimi, 1820 Montreux
Opération de transport
besoins spéciaux de consommation
2 H
17.10.2004–16.10.2007 (Renouvellement)
- 04-5213 / 101743
Von Roll Fonderie des Rondez SA, 2800 Delémont
Production – parachèvement – usinage BETEC – technique
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
275 H
14.11.2004–13.11.2007 (Renouvellement)
- 05-6302 / 102120
B. Petermann SA, 1357 Lignerolle
écorçage de bois
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
03.07.2005–04.07.2008 (Renouvellement)
- 05-6303 / 100046
DuPont Polymer Powders Switzerland Sàrl, 1630 Bulle
secteur production
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons économiques
42 H
10.07.2005–09.07.2008 (Renouvellement)
- 05-6326 / 101145
Habillages de garde-temps Petit-Jean SA, 2416 Les Brenets
Pollissage mécanisé
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
04.06.2005–03.06.2008 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (Art. 14 et 15 OLT1)

- 05-6323 / 102022
PSINet (Europe) Sàrl, 1217 Meyrin
Service informatique
besoins spéciaux de consommation
20 H
01.06.2005–31.05.2008 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 05-6318 / 110319
Money & Com SA, 1204 Genève
Services téléphoniques : vente de cartes, conseils et assistance
besoins spéciaux de consommation
1 H, 1 F
02.06.2005–01.06.2008 (Nouveau permis)
- 05-6319 / 110320
Money & Com SA, 1205 Genève
Services téléphoniques : vente de cartes, conseils et assistance
besoins spéciaux de consommation
1 H, 1 F
02.06.2005–01.06.2008 (Nouveau permis)
- 05-6320 / 110321
Money & Com SA, 1207 Genève
Services téléphoniques : vente de cartes, conseils et assistance
besoins spéciaux de consommation
1 H, 1 F
02.06.2005–01.06.2008 (Nouveau permis)
- 05-6324 / 110325
Money & Com SA, 1003 Lausanne
Services téléphoniques : vente de cartes, conseils et assistance
besoins spéciaux de consommation
1 H, 1 F
02.06.2005–01.06.2008 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 05-6336 / 100043
Iford Imaging Switzerland GmbH, 1723 Marly
Tunnel de fabrication No4: fabrication de films et papiers photosensibles,
préparation, coulages des émulsions, séchage et bobinage.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
60 H
03.04.2005–30.01.2006 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

28 juin 2005

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2005
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	25
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	28.06.2005
Date	
Data	
Seite	4006-4009
Page	
Pagina	
Ref. No	10 138 727

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.